

FICHE DE LIAISON
Restaurant Scolaire et Garderie
2024 - 2025

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ELEVE

NOM ET PRENOM de l'enfant : Sexe : M F
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
CLASSE A LA RENTREE PROCHAINE :

RESPONSABLES LEGAUX

PERE : Autorité parentale
NOM ET PRENOM du père :
ADRESSE :
Adresse électronique (**OBLIGATOIRE**) :@
TELEPHONE du domicile : Portable :
Profession du père :
NOM ET ADRESSE de l'employeur :
N° de tél professionnel :

MERE : Autorité parentale
NOM ET PRENOM de la mère :
ADRESSE (si différente du père) :
Adresse électronique (**OBLIGATOIRE**) :@
TELEPHONE du domicile : Portable :
Profession de la mère :
NOM ET ADRESSE de l'employeur :
N° de tél professionnel :

PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT

A appeler en cas d'urgence Autorisée à prendre l'enfant
NOM ET PRENOM :
LIEN AVEC L'ENFANT :
ADRESSE :
TELEPHONE du domicile : Portable :

A appeler en cas d'urgence Autorisée à prendre l'enfant
NOM ET PRENOM :
LIEN AVEC L'ENFANT :
ADRESSE :
TELEPHONE du domicile : Portable :

SANTE

Votre enfant a-t-il une **allergie alimentaire** ? OUI* NON
Votre enfant a-t-il un régime alimentaire OUI NON Si OUI Lequel ?
Votre enfant est-il suivi pour un problème de santé pouvant nécessiter un traitement d'urgence ? OUI* NON

* Si OUI, nous fournir un certificat médical

MEDECIN TRAITANT : Téléphone :

INFORMATIONS PERISCOLAIRES**Inscription à l'année**

Cochez les jours de présence

➤ **Restaurant scolaire**

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

➤ **Garderie****Horaires d'ouverture : de 7h15 à 8h35 et de 16h15 à 18h15.**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Soir				

Garderie : l'enfant est autorisé à sortir de l'enceinte de l'école pour des visites et des activités sur la commune ? OUI NON**Tout changement de situation sur la présence de l'enfant au restaurant scolaire ou à la garderie devra faire l'objet d'une déclaration auprès du secrétariat de Mairie au minimum 48 heures à l'avance.**

Pour tout autre renseignement concernant le périscolaire s'adresser à la Mairie.

L'enfant est autorisé à rentrer seul le soir ? OUI NON

Si OUI, précisez l'heure à laquelle il doit quitter la garderie périscolaire :

Afin que votre inscription soit prise en compte, merci de nous retourner la présente fiche signée **avant le 22 septembre 2023****Les inscriptions impliquent l'acceptation tacite des règlements du restaurant scolaire et de la garderie****Je m'engage à vous signaler dans les plus brefs délais tous changements dans ma situation familiale (domicile, téléphone...) ou toutes indications mentionnées sur cette fiche.**

Date :

Signature :

ATTESTATION

Je soussigné, père, mère, tuteur (1) :

déclare :

- Etre titulaire d'une assurance scolaire et extrascolaire garantissant la responsabilité civile et individuelle contre les accidents (à joindre à l'inscription)
- Accepter les règlements intérieurs du restaurant scolaire et de la garderie

autorise les responsables des différentes structures :

- A prendre toutes les dispositions nécessaires pour la santé ou la sécurité de mon enfant
- A filmer ou à photographier mon enfant dans la cadre d'activités développées au restaurant scolaire ou/et à la garderie
- A reproduire, représenter, publier, diffuser ou exploiter librement les images ainsi réalisées.

Fait à :

Le.....

Signature du Responsable légal